



Le nouveau pont et la sécurité accrue pour la clientèle scolaire
Jean-Guy Duquet, Polyconseil

Gaspiller l'eau potable, c'est jeter l'argent à l'eau!

Inauguration de la maison du tourisme

Conseil en bref
Chantale Faucher, greffière adjointe

Des belles cartes pour des beaux souvenirs

**Centre-ville de Sainte-Marie
La revitalisation est enclenchée**

Nouvelles brèves
Jacques Fililatrault, bibliothécaire

Une grande aventure théâtrale
Aline Carrier
Co-auteure et metteure en scène

**Avis public
Semaine du grand ménage**

À VOIR



SUR LE SITE INTERNET
www.ville.sainte-marie.qc.ca

ISSN 1492-9279

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
3^e trimestre 2002

Impression • Dynamiques, Centre d'imprimerie,
Sainte-Marie Bce

Graphisme, rédaction et coordination de projet



LE NOUVEAU PONT ET LA SÉCURITÉ ACCRUE POUR LA CLIENTÈLE SCOLAIRE

Dans ses discussions avec le ministère des Transports, suite à la décision d'implanter le nouveau pont dans le prolongement de l'avenue Marguerite-Bourgeoys, la ville a constamment mis de l'avant l'aspect sécuritaire que devaient offrir les aménagements, tout particulièrement en fonction de la clientèle scolaire fréquentant les écoles Monseigneur Feuiltault et Maribel et celles fréquentant les équipements récréatifs et communautaires du secteur. Ces clientèles, comme on le sait, se déplacent très largement à pied et parfois en bicyclette.

Les aménagements projetés qui seront réalisés en même temps que le pont ont été présentés à la Commission scolaire et aux Conseils d'établissement des deux écoles et ont reçu un appui unanime.

LA LIMITATION DE LA VITESSE :
30 KM/H – ÇA SUFFIT!



Le conseil municipal a récemment adopté une résolution limitant à 30 km / h la vitesse sur toute la longueur de l'avenue Marguerite-Bourgeoys, entre la rue Notre-Dame et le boulevard Vachon.

Il convient de plus de rappeler que l'aménagement de l'avenue prévoit 2 voies

de circulation seulement et du stationnement des 2 côtés sur une bonne partie de l'avenue. Ces aménagements ont pour effet de ralentir la circulation.

LES FEUX DE CIRCULATION :
PLUTÔT TROIS FOIS QU'UNE

En sus des feux de circulation que l'on retrouve présentement à l'intersection de l'avenue Marguerite-Bourgeoys et du boulevard Vachon, on en installera de nouveaux aux intersections avec le boulevard Larochelle et avec la rue Notre-Dame.

UNE PARTIE DE LA RUE SAINT-ANTOINE
DEVIENT UNE PLACE PUBLIQUE

Selon le concept préparé par la ville et accepté par le ministère, le tronçon de la rue Saint-Antoine situé entre l'église et l'hôtel de ville, de même qu'entre le centre communautaire et l'école Maribel, sera fermé pour la circulation de transit et seul l'accès aux stationnements sera maintenu.

Des aménagements paysagers donnant largement priorité aux piétons seront réalisés à cet endroit, rendant ainsi beaucoup plus agréable et sécuritaire l'accès à ces édifices.

CONSTRUCTION ET RÉAMÉNAGEMENT



DES TROTTOIRS

Afin de rendre plus sécuritaire la circulation des piétons dans cette partie très achalandée de la ville, en particulier par la clientèle scolaire, les aménagements suivants sont prévus :

Réaménagement du stationnement de l'école Monseigneur Feuiltault afin de réduire le nombre de sorties de véhicules qui traversent le trottoir de l'avenue Marguerite-Bourgeoys;

Construction d'un trottoir entre le boulevard Vachon et la rue de la COOP, du côté nord de l'avenue Marguerite-Bourgeoys;

Construction d'un trottoir de 4 mètres de largeur entre le stationnement de l'école Monseigneur Feuiltault et le boulevard Larochelle pour rendre plus sécuritaire les déplacements vers la zone d'embarquement des autobus scolaires;

Construction d'un trottoir sur le boulevard Larochelle, du côté ouest vis-à-vis le bureau de poste, et prolongement éventuel par la ville de ce trottoir vers la rue Saint-Jean.

LE DÉPLACEMENT DES CYCLISTES

Plusieurs élèves utilisent le vélo comme mode de transport vers l'école et la sécurité de leurs déplacements a également été prise en compte dans les aménagements projetés.

Sur le pont même, contiguë aux trottoirs de chaque côté de la chaussée, une bande d'environ de 1,5 mètre sera prévue pour la circulation des cyclistes entre les deux rives, alors que sur l'avenue Marguerite-Bourgeoys, une piste cyclable hors rue sera construite entre la rue Saint-Antoine et le



boulevard Larochelle permettant ainsi l'accès sécuritaire à la véloroute régionale ainsi qu'à l'école Monseigneur Feuiltault où un espace est prévu pour garer les vélos.

CONCLUSION

Comme on peut le constater par l'ensemble des mesures et des aménagements décrits ci-dessus, rien n'a

été négligé par la ville afin de s'assurer que l'arrivée du nouveau pont et les aménagements projetés sur l'avenue Marguerite-Bourgeoys n'aggravent pas la situation, mais bien au contraire, que la sécurité des usagers qui fréquentent les établissements scolaires ou les diverses fonctions communautaires que l'on retrouve dans ce secteur du centre-ville soit accrue par rapport à la situation que l'on connaît présentement.

Gaspiller l'eau potable,
c'est jeter
l'argent à l'eau!



VOICI QUELQUES PETITS TRUCS FACILES POUR ÉCONOMISER L'EAU POTABLE

- Fermez le robinet pendant le brossage des dents.
- Pour avoir de l'eau fraîche en tout temps, emplissez un pichet d'eau du robinet puis mettez-le au frigo au lieu de faire couler l'eau à chaque fois.
- Réglez le niveau d'eau de votre machine à laver en fonction de la quantité de linge à laver.
- Préférez la douche au bain et économisez jusqu'à 76 litres d'eau en moyenne ; si vous devez prendre un bain, ne l'emplissez qu'à moitié.
- Nettoyez votre entrée de cour avec un balai plutôt que d'utiliser le boyau d'arrosage – l'asphalte ne poussera pas plus...

- Lavez votre voiture à la main et rincez-la au boyau muni d'un pistolet manuel.
- N'arrosez pas votre gazon. Ce dernier peut emmagasiner l'eau et subir plusieurs jours de sécheresse sans dommages. Votre gazon retrouvera sa belle apparence dès la première pluie. La nature est bien faite...
- Rincez les légumes dans une cuvette plutôt que sous l'eau courante.
- Utilisez le lave-vaisselle lorsqu'il est plein. Une utilisation judicieuse du lave-vaisselle consomme moins d'eau que de laver la vaisselle à la main.

PEUT-ON FAIRE MIEUX ?

Le tableau ci-dessous montre la quantité d'eau utilisée pour accomplir diverses tâches quotidiennes. Pouvez-vous améliorer votre score ?

À l'intérieur de la maison

- Prendre une douche : 15 à 20 litres / min.
- Actionner la chasse d'eau : 12 à 18 litres
- Se laver les mains le robinet ouvert : 13,5 litres / min.
- Se brosser les dents le robinet ouvert : 13,5 litres / min.
- Ne pas réparer un robinet qui fuit : 140 à 680 litres par jour selon la vitesse d'écoulement
- Ne pas réparer une toilette qui fuit : Peut totaliser jusqu'à 950 litres par jour

À l'extérieur de la maison

- Arroser la pelouse : 1000 litres à l'heure
- Laver l'auto à la main : 100 litres
- Laver l'auto avec un boyau d'arrosage : 400 litres

Votre effort pour économiser l'eau potable est indispensable, pour vous et les générations à venir !

INAUGURATION DE LA MAISON DU TOURISME



Conseil d'administration
Corporation de développement touristique de Sainte-Marie inc.

Louis Normand, Claude Voyer, Denise Germain, secrétaire, Russell Gilbert, président, Chantal Gravel, vice-présidente, Yvon Pomerleau, trésorier, André Labonté, Jean-Marc Labbé, Denis Maheu et Ghislain Vallée (absent sur la photo).

Le 19 juin dernier avait lieu une grande première à Sainte-Marie. En effet, en présence de nombreux invités, on procédait à l'inauguration officielle de la Maison du Tourisme, projet qui constitue l'aboutissement de plusieurs années de travail et de planification. Rappelons que l'événement qui a déclenché indirectement tout ce processus est la célébration du 250^e anniversaire de fondation de Sainte-Marie en 1996! En effet, cette année provoque une espèce de choc puisque les Mariverains constatent que leur ville a des choses à montrer aux visiteurs, et de belles choses!

D'ailleurs, la Corporation de la Fête du 250^e de Sainte-Marie versera son surplus d'opération afin de supporter le financement de ce projet : 75 000 \$ sur un total de 319 675 \$. Parmi les autres contributions, notons la Ville (152 600 \$), la Caisse populaire Desjardins du Centre de la Nouvelle-Beauce (25 000 \$), le CRCD Chaudière-Appalaches (25 000 \$), les

députés fédéral et provincial (15 000 \$ et 6 500 \$ respectivement) et une levée de fonds qui a rapporté 20 575 \$.

La Maison du Tourisme, sise au 901, boul. Vachon Nord, offre une gamme complète de renseignements de nature touristique qui touchent Sainte-Marie, la Nouvelle-Beauce, Chaudière-Appalaches et les 18 autres régions touristiques du Québec. Pratique pour nos visiteurs, mais pratique aussi pour les Mariverains qui désirent aller voir du pays en dehors de la notre région!

N'hésitez pas à contacter le personnel de la Maison du Tourisme pour vous ou votre visite : courtoisie et chaleur sont inclus avec les renseignements!

Maison du Tourisme
901, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie
387-3233



CONSEIL EN BREF

Séance régulière du 10 juin 2002 :

Voici un bref résumé de certaines décisions prises lors de la séance régulière du 10 juin 2002, à savoir:

La Ville a procédé à l'adoption du règlement numéro 1212-2002 déterminant les jours et les heures des séances du conseil municipal de la ville de Sainte-Marie et établissant des règles pour leur fonctionnement et leur convocation. À ce titre, la séance du mois de juillet se tiendra le premier lundi du mois plutôt que le second lundi.

La Ville a procédé à l'adoption du règlement numéro 1213-2002 relatif aux limites de vitesse des véhicules routiers sur son territoire et plus particulièrement sur les voies publiques adjacentes aux écoles primaires. Cette nouvelle réglementation prévoit que la limite de vitesse sur l'avenue Marguerite-Bourgeois et le boulevard Étienne-Raymond sera dorénavant de 30 km/h.

La Ville effectuera les démarches nécessaires auprès du directeur général des élections et du ministère des Affaires municipales et de la Métropole pour l'utilisation d'un nouveau mécanisme de votation lors de l'élection générale du 3 novembre 2002.

Conformément à son programme triennal des immobilisations 2002-2003-2004, la Ville a procédé auprès de la firme Xérox à l'acquisition d'un photocopieur avec impression réseau et numérisation.

Dans le cadre des travaux de géomatique municipale, la Ville procédera à la phase II de cet outil de travail et ajoutera les volets ortho photo de la zone verte et plan de zonage numérique.

La Ville a nommé monsieur Pierre Poulin à titre de président du Comité consultatif d'urbanisme. Il succède ainsi à monsieur Martin Champagne. La Ville remercie monsieur Champagne pour son implication au sein du Comité consultatif d'urbanisme à titre de membre du 12 août 1996 au 13 juin 1999 et à titre de président du 14 juin 1999 au 24 mai 2002.

La Ville a accordé la soumission pour l'achat d'un camion auto-pompe / citerne à la firme Maxi-Métal inc. de Saint-Georges. Cette acquisition est toutefois conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt numéro 1210-2002 par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole.

La Ville a mandaté la firme d'ingénieurs-conseils Groupe G.L.D. inc. afin de présenter au ministère des Affaires municipales et de la Métropole, dans le cadre du programme Travaux d'infrastructures Canada Québec 2000, le projet modifié pour la construction d'une nouvelle usine de traitement d'eau potable approvisionnée à même la rivière Chaudière.

Pour obtenir plus de détails ou une version intégrale du procès-verbal, communiquez avec le personnel du Service du greffe et du contentieux.

On se reparle le mois prochain...

Chantale Faucher,
Greffière adjointe.

CENTRE-VILLE DE SAINTE-MARIE La revitalisation est enclenchée

Le 18 juin au soir, la ville de Sainte-Marie accueillait un peu plus de 30 personnes qui ont répondu à une invitation à participer à la revitalisation du centre-ville de Sainte-Marie. Cette invitation était adressée à des résidents, des commerçants et des propriétaires qui ont déjà été impliqués ou qui ont montré un intérêt marqué à s'impliquer dans la revitalisation de ce secteur de la Ville.

L'objectif principal de la rencontre était de mettre sur pied un comité de travail composé d'intervenants municipaux et du milieu. Mais avant de procéder à la formation de ce comité, MM. Russell Gilbert, maire de Sainte-Marie, Jacques Alain, directeur général de la Ville, et Jean-Guy Duquet, conseiller en urbanisme, ont tour à tour pris la parole afin de partager avec les personnes présentes le cheminement des élus et des fonctionnaires municipaux sur la question. En effet, la décision du ministère des Transports de construire un nouveau pont a déclenché un processus de réflexion dont les principaux éléments ont été partagés ce soir-là. Rappelons que le ministère injectera plus de 1,3 million de dollars dans des aménagements visant à accroître la sécurité et à mettre en valeur les abords du nouveau pont et l'avenue Marguerite-Bourgeois.

Par la suite, les participants ont partagé leurs idées et points de vue sur plusieurs des points couverts, qu'il s'agisse des forces ou des faiblesses actuelles du centre-ville, de l'habitation, du développement commercial et touristique, de la circulation ou de soutien à la rénovation. L'atmosphère était à l'échange et à la coopération et un consensus s'est rapidement installé à l'effet que cette rencontre était très opportune, de même que la mise sur pied d'un comité de travail.

À la fin de la rencontre, c'est sans difficulté que sept des personnes présentes se sont portées volontaires pour participer activement au comité. Un de ses premiers mandats sera de développer et de véhiculer une vision commune de l'avenir du centre-ville et de son insertion dans l'ensemble de la Ville. La première rencontre doit se tenir à la fin août.

La composition du comité est un reflet fidèle de la composition du milieu, puisqu'on y retrouve des représentants de



la Chambre de commerce de la Nouvelle-Beauce, du Comité consultatif en urbanisme, des commerçants, des professionnels et des résidents : MM Bertrand Carrier, André Marcoux, Bruno Vachon, Denis Corbeil, Alain Guay, Fernand Caux et un représentant qui sera désigné par la Chambre de commerce. Outre ces personnes, le comité comprend aussi MM Harold Guay et Daniel Fecteau, conseillers municipaux, et MM. Jacques Alain, Jean-Guy Duquet, André Audet, directeur du Service d'urbanisme de la Ville, et Richard Lapointe, conseiller en communications.

DES BELLES CARTES POUR DES BEAUX SOUVENIRS



Suite à la forte demande des Mariverains et des visiteurs, Sainte-Marie offrira bientôt une nouvelle série de magnifiques cartes postales illustrant ses attraits les plus représentatifs. Elles seront disponibles au coût de 1,50 \$ l'unité à la Maison du Tourisme et à divers endroits publics. (photos : Nancy Bouchard, MPA)



NOUVELLES BRÈVES



Bibliothèque
Honorius-Provost

Horaire estival

L'horaire d'été de la bibliothèque Honorius-Provost débute le 29 juin et se termine le 31 août inclusivement :

Les mardi, jeudi, vendredi
de 13h30 à 17h et de 18h30 à 20h30
Les samedis de 10h à 12h

Club de lecture Crock-livres



Le club de lecture Crock-livres pour les 3^e, 4^e et 5^e années du primaire débute le 25 juin prochain pour se terminer le 17 août. À gagner : de nombreux prix dont une trottinette, un livre-jeu d'étampes égyptiennes, un vidéo d'Harry Potter... et bien d'autres encore! Le coût pour s'inscrire est de 7\$, mais faites vite car les places sont limitées à 65 inscrits. De plus, chaque participant recevra gratuitement un chandail d'une valeur de 15\$ lorsqu'il aura complété 15 lectures. Alors, n'hésitez pas, venez vous inscrire en personne à la bibliothèque.

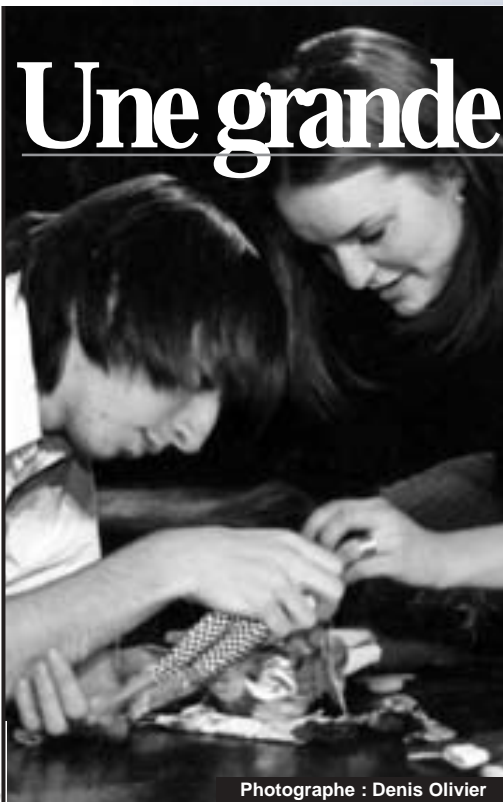
Club de jeu d'échec

Nous sommes à la recherche de bénévoles intéressés à encadrer un club de jeu d'échec qui se réunirait à la bibliothèque. Toute personne intéressée peut contacter Jacques Filiatrault ou le personnel de la bibliothèque au 387-2240.

Idées et suggestions d'activités automnales

Nous sommes présentement en train d'élaborer notre horaire d'activités pour l'automne. Si vous avez des suggestions ou des idées à nous apporter, faites-le en nous contactant : 387-2240, JacquesFiliatrault@ville.sainte-marie.qc.ca ou en vous servant de la boîte à suggestions située à l'entrée.

Une grande aventure théâtrale



Photographe : Denis Olivier

Il y a un an, André Marcoux, du Groupe de Recherche en Intervention Sociale (GRIS) Chaudière-Appalaches, fait parvenir une invitation à toutes les écoles secondaires du territoire Chaudière-Appalaches. Il nous invite à participer à un concours : Les Prix d'excellence Michel Tremblay. Ce concours consiste à écrire et à monter une pièce de théâtre ayant pour sujet : La démythification de l'homosexualité en milieu scolaire.

Les chiffres sont alarmants sur notre territoire : les premières tentatives de suicide chez les jeunes se découvrant homosexuels se font entre 13 et 14 ans. Plusieurs suicides sont reliés à la

non-affirmation de l'homosexualité. La cause : les milieux homophobes dans lesquels vivent les jeunes homosexuels.

Sensibiliser les jeunes à cette réalité, à l'acceptation de cette différence entre individus, sur leur terrain : l'école. Le défi est grand; le sujet, délicat. Les écoles veulent participer mais pas s'embarquer dans l'écriture d'une pièce. André Marcoux me demande d'écrire la pièce qui sera distribuée dans toutes les écoles participantes. Il y aura un co-auteur : Alexandre Gravel, élève en 5^e secondaire de la polyvalente Benoit-Vachon.

La pièce s'écrit et se crée à l'automne 2001 avec des jeunes comédiens de la polyvalente Benoit-Vachon. La pièce est continuellement relue par un comité formé de médecin, psychologue, travailleurs sociaux. Homosexuels et hétérosexuels discutent de préjugés, d'expériences, de respect, de sensibilisation.

On réécrit, on recrée et on relit.

La pièce, Le Cri du miroir, s'adressera aux élèves des 1^{ères} et 2^{es} secondaire. À ce jour, il y a eu une cinquantaine de représentations de la pièce. À chaque représentation, il y a eu en moyenne 300 jeunes qui ont assisté à la pièce.

Le Cri du miroir aura fait réfléchir environ 15 000 jeunes!

Ce sont des jeunes comédiens des 4^e et 5^e secondaire qui ont eu comme mandat de faire réfléchir leurs pairs. Il aura fallu du courage et du talent pour réussir.

Tout comme les polyvalentes de Saint-Georges et de Montmagny, la polyvalente Benoit-Vachon a présenté sa version du Le Cri du miroir à la salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre de Québec le 7 juin dernier.

À plusieurs niveaux, ce fût une grande aventure théâtrale!

Aline Carrier
Co-auteure et metteuse en scène pour
Le Cri du miroir

AVIS PUBLIC

SEMAINE DU GRAND MÉNAGE

À tous les résidents de la Ville de Sainte-Marie.

COLLECTE

Veuillez prendre note qu'une «SEMAINE DU GRAND MÉNAGE» se tiendra les 8, 9, 10 et 11 juillet 2002, et ce, selon l'horaire normal de la collecte.

À cette occasion, le sous-traitant de la Ville, Sani-Gestion Onyx procédera au ramassage d'ordures de tout genre et de tout format. Toutefois, cela exclut les carrosseries d'automobiles, les débris de construction ainsi que les déchets domestiques dangereux.

Veuillez placer ces ordures spéciales près de vos ordures ménagères régulières sur le côté de la rue, avenue, route ou rang. Veuillez noter **QU'AUCUNS DÉBRIS DÉPOSÉ DANS UNE REMORQUE (TRAILER) NE SERA RAMASSÉ.**

Toutefois, ceux et celles qui désirent les apporter directement au site de récupération situé au garage municipal pourront le faire et ce, sans frais.

Le site sera ouvert les 8, 9, 10, 11 et 12 juillet 2002 de 08 h 30 à 12 h, de 13 h à 16 h et de 8 h 30 à 15 h pour le samedi 13 juillet 2002.



VILLE DE
SAINT-MARIE
AU COEUR DE LA RÉUSSITE

Horaire d'été

du 3 juin au 3 septembre 2002

Heures d'ouverture de tous les bureaux :
8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h

BONNES VACANCES

À TOUS LES MARIVERAINS!

L'été est (finalement!!) à nos portes. Nous vous souhaitons de belles et bonnes vacances. Profitez de l'été, du soleil, de l'eau, de la visite, de tout et de rien, en pensant que trop c'est comme pas assez... Amusez-vous et au mois de septembre!!

Le Conseil et les employés municipaux